

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

rien

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ? *Etient, je suppose*

*Notre Dame auxiliaire aux issues du bourg : 40 minutes plus loin
notre Dame de la Vierge fort petit oratoire : au nord à 7 kilomètres du bourg
Ste. Marguerite chapelle privée, chapelle privée, menacant ruine, trop insuffisante*

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

*Saint Michel : appartenant à la paroisse, à 7 kilomètres du bourg, également
beaucoup trop petite, menacant ruine et fort inutile, surtout en ce qui
le cimetière, la grande église de la paroisse. Oratoire privé du montoir*

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ? *aucune*

St Anne de Tréanna trop petite aussi et assez inutile à la paroisse

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

Aucune

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

Aucune, aucun

6° Quelle est la date de l'Indult ?

rien

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ?

personne

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

il n'y a qu'une chapelle ou oratoire, qu'une seule chambre, vieille et délabrée

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

en très bon état

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.